

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

LE RÉVEIL

POLITIQUE—LITTÉRATURE—THÉÂTRE—BEAUX-ARTS

VOL. 2

MONTREAL, 20 JUILLET 1895

No. 46

SOMMAIRE:

La Langue Française, *Duroc*.—Bibliographie : Un Écrin de Perles Fines, *A. Filatreault*. Ecoles du Manitoba : Les Révoltés, *Libéral*.—Le Parlement des Religions : Église Civique, *Chercheur*.—Lettres Familières, X, *Jacques Lecroyant*.—Sauvalle vs. Tardivel, Factum de l'Intimé, *C. LeBeuf*.—Pages Sociales : A qui le Peuple ? *Civis*.—Les Portraits, (suite) *Francisque Sarcey*.—A travers les journaux.—Papiers d'Examen.—Voyage Circulaire, *Emile Zola*.

LE RÉVEIL

Les conditions d'abonnement au RÉVEIL ne sont pas les conditions ordinaires des autres journaux. Nous livrons le journal à domicile (franco) à raison de 25 cts. par mois, payable au commencement de chaque mois. Tout ce que nous demandons au public est de voir le journal.

Les abonnements en dehors de Montréal sont payables tous les quatre mois et d'avance. Nous enverrons un numéro échantillon gratuitement à tous ceux qui en feront la demande. Veuillez adresser vos lettres au

Directeur du RÉVEIL.

Boîte 2184,

Montréal.

LA LANGUE FRANÇAISE

M. Tujague, de la Nouvelle-Orléans, dont nous avons déjà eu occasion de signaler les écrits, pas toujours dans un sens absolument approbateur, vient de nous écrire à propos des articles parus dans les journaux canadiens au sujet de l'impossibilité pour le *Meschacébé* de continuer en français sa publication et des remarques de l'*Economiste français* sur la perpétuation de la langue française en Louisiane.

Voici un des passages caractéristiques de cette lettre :

Il est parfaitement exact qu'à la Nouvelle-Orléans les enseignes, autrefois françaises, ne le sont plus ; que certains noms de rues ont subi une traduction anglaise ; que les créoles, débordés par l'élément anglo-saxon, voient disparaître graduellement leur langue maternelle. Tout cela est de la dernière vérité.

Mais l'auteur ajoute une conclusion qui paraît contestable. Il dit des créoles qu'ils ne pourront rester longtemps "bilingues" ; en d'autres termes, parler deux langues ; ce qui signifie qu'ils devront choisir l'anglais. Le subir, oui ; le choisir, non.

Eh ! pourquoi donc, tout en parlant l'anglais comme de vrais Yankees, les Créoles n'articuleraient pas le français comme vous ou moi ? C'est ce qu'ils font depuis trois quarts de siècle, et l'on ne voit pas ce qui pourrait les empêcher de continuer... Si tel est leur goût.

Si tel est leur goût, voilà l'essentiel !

Un peuple ne vit pas moins bien, n'en est pas moins prospère, parce qu'il parle deux langues. Voyez les